



Consultez en complément la notice du constructeur

**GROUPE
ELECTROGÈNE**
**LX 3000
HX 3000
LX 4000
HX 7500 T**

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

	LX 3000	HX 3000	LX 4000	HX 7500 T
• Puissance :	3 kW	3 kW	4 kW	6 kW
• Courant :	230V - 13A		230V - 17.4A	230V-16A
				400V-8.6A
• Type de prises :	2x10/16 A mono		1x10/16A mono	
				1x16A-3ph+N+T+tri
• Carburant :	Essence sans plomb			
• Vol. réservoir :	2.8 l	3.6 l	3.8 l	6.5 l
• Consommation :	1.2 l/h	1.33 l/h	1.9 l/h	2.41 l/h
• Niveau sonore :	98 Lwa		99 Lwa	
• Dimensions	(L x h x l) :	59x46x43 cm	72x56x49 cm	71x57x59 cm
• Poids :	44 kg	41 kg	58 kg	76 kg

Dotation de base : Protection différentielle, piquet de terre

APPLICATIONS

- Production autonome de courant électrique (éclairage, alimentation d'outillages électriques, perceuses, meuleuses, pompes...).


ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES OPTIONNELS

- Kit brouette.
- Touret de câble.
- Jerrican.
- Entonnoir.


INTERDICTIONS

- Ne jamais excéder la capacité (en ampère et/ou en watt) de la puissance nominale du groupe électrogène.
- Ne pas connecter le groupe électrogène à d'autres sources de puissance (comme le réseau de distribution public).


CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Les règles et normes ci-après sont applicables dans le cas d'une utilisation normale de l'appareil.

- Directive machines 98/37/CEE du 22 juin 1998.
- Directive matériel électrique basse tension 73/23/CEE du 19 juillet 1973 modifiée par la directive 93/68/CEE du 22 juillet 1993.
- Directive 2000/14/EC du 08/05/2000 relative aux émissions sonores dans l'environnement.
- Directive compatibilité électromagnétique 89/336/CEE du 3 mai 1989 modifiée par les directives 92/31/CEE du 28 avril 1992 et par la directive 93/68/CEE du 22 juillet 1993 et sont conformes aux normes ou autres documents normatifs suivants :
 - EN12601/EN1679-1/EN 60204-1
 - IEC 34.1/EN 60034-1
 - EN 50081-2/EN 50082-2

...SÉCURITÉ LIÉE À L'ENVIRONNEMENT

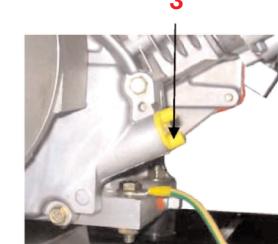
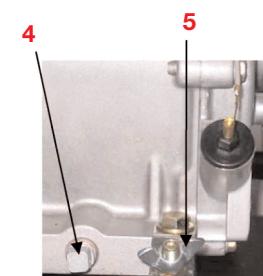
- S'assurer de l'absence de matière inflammable à proximité du groupe électrogène.
- En cas d'utilisation en zones boisées ou broussailleuses, faire très attention aux risques d'incendie.
- Ne jamais recouvrir le groupe électrogène d'un matériau quelconque, pendant son fonctionnement.
- Veiller à faire le plein dans un endroit approprié et utiliser un entonnoir pour éviter tout déversement polluant.
- Si du carburant est renversé, essuyer l'appareil. Si les vêtements sont imprégnés, les changer.


MANUTENTION - TRANSPORT

- Manutentionner sans brutalité et sans à-coups le groupe par les deux arceaux du châssis ou le rouler si le châssis est équipé d'un kit brouette (option).
- Eviter de transporter le groupe avec un réservoir plein.
- Ne pas oublier de fermer le robinet d'essence.
- Lors du transport en véhicule, caler et arrimer l'appareil pour l'empêcher de glisser.
- Ne pas renverser le groupe.


CONTRÔLES AVANT MISE EN ROUTE...

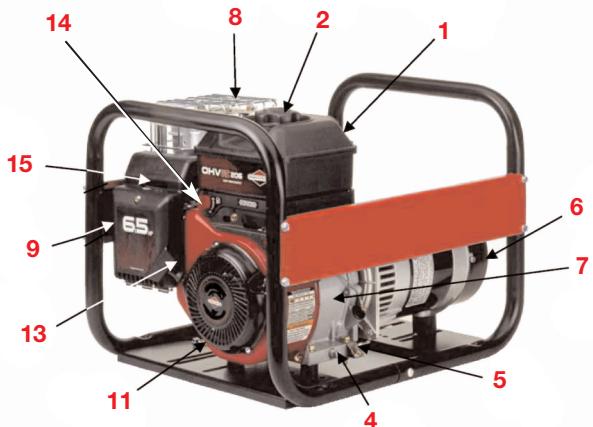
- S'assurer que la puissance électrique demandée par les appareillages électriques n'excède pas la puissance nominale du groupe électrogène (Voir "Trucs et Astuces" p.5).
- S'assurer que le groupe repose sur une surface plane (l'inclinaison dans chaque sens ne doit pas dépasser 10°).
- Relier le groupe à la terre. Utiliser un fil de cuivre de 10 mm² fixé à la prise de terre (5) et à un piquet de terre en acier galvanisé enfonce de 1 m dans le sol.
- Vérifier le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge (3).


SÉCURITÉ LIÉE À L'ENVIRONNEMENT...

- Utiliser toujours le groupe électrogène dans un endroit parfaitement ventilé et jamais dans un local fermé.
- Ne pas exposer l'appareil à des projections de liquides ou aux intempéries, ni le poser sur un sol mouillé.

...CONTRÔLES AVANT MISE EN ROUTE

- Remplir le réservoir de carburant (1) (essence sans plomb 95).

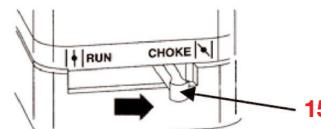


- Vérifier que les bouchons d'huile et d'essence sont bloqués et l'absence de fuites.
- S'assurer qu'aucun appareillage électrique n'est branché au groupe avant démarrage.

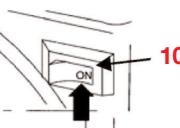


MISE EN ROUTE

- Ouvrir le robinet d'essence en tournant la manette (14) sur la position ON.
- Mettre la tirette du starter (15) sur la position de fermeture.

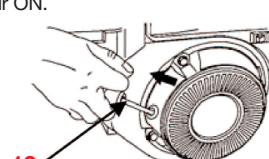


14



15

- Positionner le contacteur moteur (10) sur ON.
- Saisir la poignée de démarrage (13), chercher la compression et tirer énergiquement.
- Laisser tourner quelques secondes, puis ouvrir progressivement le starter.

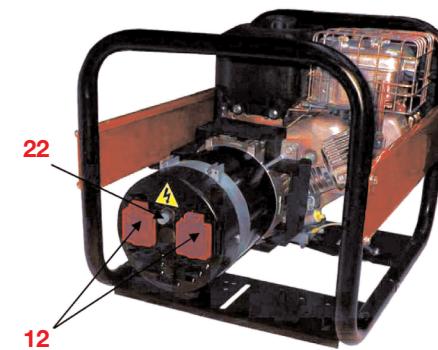


13



UTILISATION

- Lorsque le groupe a stabilisé sa vitesse (environ 3 mn) :
 - Vérifier que le disjoncteur (22) est enclenché.
 - Brancher la ou les prises mâles des appareils électriques dans la ou les prises femelles (12) du groupe électrogène.



- Pour arrêter en urgence le groupe électrogène, placer le contacteur (10) ON/OFF sur la position OFF.



TRUCS ET ASTUCES

- Calcul de la puissance d'un groupe en kVA =
Somme des puissances à alimenter en Kw
 $\times 1.25$ pour moteurs synchrones.
 $\times 3.5$ pour moteurs asynchrones monophasés.
 $\times 3$ pour moteurs asynchrones triphasés.

Important : Sur un groupe triphasé, la puissance utilisable sur la prise mono est égale au 1/3 de la puissance totale. Son utilisation doit rester occasionnelle.



ARRÊT ET FIN DES TRAVAUX

- Débrancher les prises des appareillages électriques connectés au groupe et laisser ce dernier tourner à vide pendant 1 ou 2 mn.
 - Placer le contacteur moteur (10) sur OFF, le groupe s'arrête.
- Après l'arrêt du groupe, le moteur même éteint continue à dégager de la chaleur. La ventilation appropriée du groupe électrogène doit être assurée après son arrêt.
- Fermer le robinet de carburant.
 - Nettoyer l'appareil.
 - Ranger le groupe dans un endroit sec et abrité, garantissant la sécurité du matériel.



VÉRIFICATIONS JOURNALIÈRES

- Contrôler les niveaux d'huile et essence.
- Vérifier l'usure de la corde de lanceur.



ENTRETIEN RÉGULIER

Par le client

- Vérification du niveau d'huile moteur et de la propreté du filtre à air (9) avant chaque utilisation.

Par LOXAM

contrôles effectués à chaque retour du matériel :

- Absence de fuites.
- Fonctionnement des commandes (lanceur, starter, contacteur moteur...).
- Fonctionnement disjoncteur.
- Serrage de la visserie.
- Etat général de l'appareil.
- Essais de fonctionnement.

tous les six mois, en plus des contrôles précédents :

- Nettoyage ou remplacement des filtres à air.
- Purge du réservoir de carburant.
- Nettoyage ou remplacement de la bougie d'allumage.



PANNES ET RÉPARATIONS

- En cas de panne, ne pas procéder à des réparations.

Prévenir votre agence LOXAM.



NETTOYAGE

- Enlever autour du pot d'échappement toutes les poussières et débris.
 - Nettoyer le groupe avec un chiffon et une brosse ou utiliser une soufflette.
- Nettoyeur haute pression proscrit.**
- Nettoyer avec attention les entrées et sorties d'air moteur et alternateur.

